



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
31 août 2021
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement Commission de l'investissement, des entreprises et du développement Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

Trente-huitième session

Genève, 9-12 novembre 2021

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Information financière ayant trait au climat dans les rapports généraux des entités : Bonnes pratiques et principales difficultés

Note du secrétariat de la CNUCED

On observe une prise de conscience croissante de l'importance de l'information financière ayant trait au climat. Cette question est de plus en plus présente dans la réglementation, dans les normes et dans les orientations. Dans le même temps, il existe un décalage important entre les informations fournies par les entreprises et les exigences ou recommandations formulées par les autorités chargées de la réglementation. Cela semble en partie dû à une intégration insuffisante des risques et des possibilités liés aux changements climatiques dans les processus et les activités de base des entreprises. L'information est donc considérée comme un moyen d'accélérer les progrès vers une économie à faibles émissions de carbone. Il faut redoubler d'efforts pour promouvoir une information financière de qualité sur le climat.

Dans ce contexte, après avoir examiné les faits nouveaux à la trente-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, les représentants ont décidé de continuer à suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat établie par le Conseil de stabilité financière, ainsi que des recommandations émanant d'autres initiatives, en vue de faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques sur ce sujet lors des futures sessions du Groupe de travail intergouvernemental d'experts.

La présente note a été établie pour faciliter l'examen de cette question à la trente-huitième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts. Elle donne un aperçu général des tendances récentes et des faits nouveaux, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des recommandations de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat. La normalisation et les orientations relatives à l'information financière sur le climat sont abordées plus en détail dans le contexte plus large de la durabilité. Les principaux problèmes en matière d'information financière ayant trait au climat sont également expliqués, en tenant compte des expériences des entreprises relatées dans des enquêtes récentes.



I. Introduction et contexte

1. Grâce au Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, dont les travaux sont ouverts à tous et inclusifs, l'Organisation des Nations Unies contribue depuis plusieurs décennies aux efforts mondiaux visant à promouvoir la publication par les entreprises d'informations financières et d'informations sur la durabilité qui soient fiables et comparables. Dans de nombreux cas, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a fait œuvre de pionnier en élargissant le champ d'application de l'information des entreprises au-delà des aspects financiers pour prendre en compte les questions d'environnement, de société et de gouvernance. Au fil des ans, il a publié des documents d'orientation sur ces questions et a influé sur la réflexion engagée à différents niveaux du processus d'établissement de normes.

2. Ces dernières années, l'information financière ayant trait au climat a pris une place importante dans les priorités de nombreux organismes de réglementation ou de normalisation. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a abordé le sujet lors de sa trente-septième session. Le secrétariat de la CNUCED a établi un document d'information (TD/B/C.II/ISAR/94) qui donne un aperçu du rapport final de 2017 de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat, de ses recommandations et de la manière dont le document d'orientation du Groupe de travail intergouvernemental d'experts sur les indicateurs de base pour la publication par les entités d'informations sur leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable peut aider à améliorer l'harmonisation, la cohérence et la comparabilité des données de référence des entreprises sur les changements climatiques, en coopération avec les principales institutions nationales, régionales et internationales qui soutiennent les travaux menés dans ce domaine, en vue de faciliter l'alignement des différents cadres et pratiques¹.

3. Un résumé des débats menés à la trente-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication et les conclusions concertées sur le sujet figurent dans le rapport de la session (TD/B/C.II/ISAR/95). Il pourrait être utile pour les lecteurs d'examiner ces deux rapports afin de mieux comprendre les travaux antérieurs du Groupe de travail intergouvernemental d'experts sur le sujet.

4. À sa trente-septième session, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication a pris acte de l'importance croissante des effets des changements climatiques sur les sociétés, les économies, les entreprises et la création de valeur. Il a souligné que l'information financière ayant trait au climat est déterminante pour comprendre les effets à moyen et à long terme auxquels peuvent être exposées les activités des entreprises en raison des changements climatiques, ainsi que leurs conséquences pour la société, et pour gérer comme il se doit les conséquences, les risques et les possibilités qui en découlent, y compris l'allocation efficace de capitaux favorisant la transition vers une économie plus durable à faibles émissions de carbone. Les tendances récentes des pratiques des entreprises dans le domaine de l'information financière ayant trait au climat illustrent la nécessité de faire des efforts supplémentaires pour surmonter les difficultés à garantir une information fiable et cohérente dans ce domaine, qui soit utile à la prise des décisions pour de nombreux utilisateurs. Il faut également une riposte mondiale concertée, y compris de la part des entités du secteur privé, pour limiter les répercussions néfastes que les changements climatiques risquent d'avoir sur la réalisation des objectifs de développement durable. Les recommandations importantes de l'Équipe spéciale, ainsi que les recommandations émanant d'autres initiatives publiques ou privées, devraient permettre d'améliorer considérablement la publication d'informations dans ce domaine essentiel.

5. En conclusion des délibérations sur ce sujet, à sa trente-septième session, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a demandé au secrétariat de la CNUCED de continuer à suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de l'Équipe spéciale, ainsi que des recommandations émanant d'autres initiatives, en vue de faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques sur ce sujet lors de ses futures sessions, et a proposé de poursuivre les délibérations sur cette question en l'inscrivant comme

¹ Voir <https://www.fsb-tcfd.org/recommendations/>.

deuxième point principal à l'ordre du jour de sa trente-huitième session. La présente note a été établie pour faciliter l'examen de cette question à la trente-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts.

6. Le monde semble avoir atteint un point de basculement dans la prise de conscience que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone revêt un caractère d'urgence, afin d'atténuer les effets des changements climatiques qui se sont fait sentir jusqu'à présent et qui ne feront que s'aggraver à l'avenir si les mesures prises sont insuffisantes. En outre, il existe une forte connexion entre les changements climatiques, la perte de biodiversité et les inégalités. Le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, en cours de rédaction, devrait être publié en 2022². Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) est devenu plus pertinent car il donne des orientations permettant de comprendre et de gérer les risques de catastrophe, d'investir dans la réduction des risques de catastrophe et la résilience et de « mieux reconstruire »³. Il est clair que les gouvernements et les entreprises doivent agir conjointement pour atténuer les effets des changements climatiques. La lutte contre les changements climatiques est également un objectif de développement durable. Outre les mesures prises par les entreprises, le financement durable est considéré comme un facteur important d'accélération de l'avènement d'une économie à faibles émissions de carbone.

7. L'impact financier des changements climatiques devient plus visible, par exemple lorsque des conditions météorologiques extrêmes perturbent les chaînes d'approvisionnement ou lorsque l'accélération de l'évolution vers une économie à faibles émissions de carbone exige une offre de produits et de services différents, entraînant une dépréciation des actifs. Dans le même temps, les investissements dans l'innovation sont considérés comme ouvrant de nouvelles perspectives commerciales, par exemple, de nouvelles formes d'énergie verte, des voitures électriques ou des techniques permettant de convertir le carbone stocké en matériaux de construction. Les investisseurs sont de plus en plus conscients de l'impact financier que les risques liés aux changements climatiques peuvent avoir sur leur portefeuille. Le soutien aux organisations dirigées par des investisseurs, telles que celle promouvant les Principes pour l'investissement responsable ou Climate Action 100+, s'accroît de manière exponentielle. Les investisseurs ont besoin d'informations de qualité pour pouvoir gérer leur portefeuille, mais ils constatent que les informations communiquées par les entreprises sont incomplètes et ne sont pas produites avec la rigueur nécessaire. Les entreprises ont commencé à communiquer des informations financières ayant trait au climat, mais elles ont encore des difficultés à résoudre divers problèmes qui sont abordés dans la suite de ce document. Il est nécessaire de partager les bonnes pratiques en matière de publication d'informations. Diverses organisations répondent à ce besoin.

8. Afin de renforcer l'harmonisation et de favoriser la publication d'informations financières de qualité sur le climat, la normalisation et l'élaboration de lignes directrices ont évolué rapidement. Les informations financières ayant trait au climat sont de plus en plus utilisées pour la prise de décisions économiques et, par conséquent, le besoin d'assurance a augmenté. Les comptables et d'autres professionnels fournissent des services d'assurance sur les informations ayant trait au climat. En outre, les autorités de surveillance tiennent de plus en plus compte des informations financières ayant trait au climat dans leur examen annuel et donnent des orientations supplémentaires si nécessaire.

9. Les recommandations publiées par l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat établie par le Conseil de stabilité financière peuvent être considérées comme un document « vivant » ; des orientations plus détaillées sont élaborées à mesure que les entreprises acquièrent de l'expérience dans la production des informations financières ayant trait au climat. On considère qu'afin de prendre des décisions financières plus éclairées, les investisseurs, les prêteurs et les assureurs doivent comprendre comment les risques et les opportunités liés au climat sont susceptibles d'influer sur la situation financière future d'une

² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2021, Sixth Assessment Report: Fact sheet, disponible à l'adresse https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/06/Fact_sheet_AR6.pdf.

³ Voir l'annexe II de la résolution 69/283 sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

organisation, c'est-à-dire sur son compte de résultat, son tableau des flux de trésorerie et son bilan⁴. Les recommandations couvrent quatre domaines thématiques différents qui représentent les éléments fondamentaux du fonctionnement des organisations : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les critères de mesure et objectifs (encadré 1). Les recommandations sont applicables à tous les types d'entités, quels que soient les secteurs et les pays.

Encadré 1
Recommandations de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat

Gouvernance

Rendre compte de la gouvernance de l'entreprise concernant les risques et les possibilités liés au climat.

Stratégie

Informar des effets réels et potentiels des risques et possibilités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise lorsque ces informations sont importantes.

Gestion des risques

Indiquer comment l'entreprise recense, évalue et gère les risques liés au climat.

Critères de mesure et objectifs

Communiquer les critères de mesure et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les possibilités liés au climat lorsque ces informations sont importantes.

10. Il ressort du rapport d'étape de 2020 de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat que, bien que les recommandations de celle-ci reçoivent de plus en plus de soutien de la part des autorités chargées de la réglementation, des organismes de surveillance et des entreprises, des progrès notables sont encore nécessaires dans la mise en œuvre des 11 recommandations formulées dans les quatre domaines thématiques.

11. Le reste du document est structuré comme suit : le chapitre II présente les principaux faits nouveaux concernant les normes et les orientations relatives aux informations financières ayant trait au climat. Dans le chapitre III, l'accent est mis sur les principaux obstacles pratiques à la publication d'informations financières ayant trait au climat, sur les progrès réalisés pendant la période intersessions et sur des exemples d'études comprenant des bonnes pratiques. Il y est également question de la manière dont le soutien provenant de l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'information peut accélérer la publication d'informations financières ayant trait au climat et en améliorer la qualité. Le chapitre IV présente un résumé et les conclusions du rapport, ainsi que des questions que les représentants participant à la trente-huitième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication pourraient souhaiter examiner.

II. Principaux faits nouveaux concernant les normes et orientations relatives à l'information financière ayant trait au climat

12. Dans ce chapitre sont examinés les faits nouveaux survenus au niveau international et régional depuis novembre 2020, date de la trente-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication,

⁴ Voir <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2020/10/FINAL-2017-TCFD-Report-11052018.pdf>, p. 8.

et certains des principaux obstacles recensés à l'époque, notamment le manque de réglementation cohérente, d'harmonisation et de fiabilité.

A. Faits nouveaux survenus au niveau international

13. Dans le domaine de l'information financière réglementée traditionnelle, l'un des principaux faits nouveaux survenus en matière de normalisation internationale est la proposition des administrateurs de la Fondation des normes internationales d'information financière de créer un conseil international des normes de durabilité. Les réactions recueillies dans le cadre d'une consultation montrent que l'accueil réservé à la proposition a été largement favorable. Bien que l'ambition soit de se concentrer sur la valeur de l'entreprise, il faut commencer par donner la priorité au climat car il est urgent de disposer de meilleures informations sur les questions qui y ont trait. Les administrateurs de la Fondation ont précisé qu'ils s'appuieraient sur les travaux de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat ainsi que sur les travaux d'une alliance des principaux organismes de normalisation en matière de publication d'informations sur la durabilité qui privilégient la valeur de l'entreprise⁵ et auxquels participent le CDP, le Carbon Disclosure Standards Board, l'Initiative mondiale sur les rapports de performance, l'International Integrated Reporting Council et le Sustainability Accounting Standards Board. En décembre 2020, l'alliance a publié le document intitulé *Reporting on Enterprise Value*⁶, prototype de norme d'information financière ayant trait au climat qui comprend des propositions sur les renseignements à fournir en matière de stratégie, de modèle économique et de perspectives.

14. Les normes comptables internationales de durabilité proposées par la Fondation des normes internationales d'information financière se concentreront sur les informations qui sont importantes pour les décisions des investisseurs, des prêteurs et des autres créanciers. Les utilisateurs visés sont les mêmes que ceux de ses normes d'information financière. L'alliance du CDP, du Carbon Disclosure Standards Board, de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance, de l'International Integrated Reporting Council et du Sustainability Accounting Standards Board a présenté un cadre conceptuel sur l'importance dynamique qui dépasse la notion étroite de pertinence financière pour prendre en compte l'impact plus large sur la société. Les lecteurs peuvent comprendre comment les types d'informations à fournir diffèrent en raison des utilisateurs visés et de la vision présentée dans chacun des cadres concernés⁷.

15. L'Organisation internationale des commissions de valeurs soutient l'initiative de la Fondation des normes internationales d'information financière visant à créer un conseil des normes de durabilité. Elle a créé une équipe spéciale du financement durable au niveau de son conseil d'administration. Un rapport final a été publié. Y sont recensés des éléments essentiels de l'établissement de normes, des caractéristiques de la gouvernance et des mécanismes de participation des parties prenantes qui rendraient le Conseil des normes internationales de durabilité opérationnel⁸. L'organisation a également publié un rapport qui donne une vue d'ensemble des initiatives en cours émanant aussi bien des organismes de réglementation que du secteur, et contient une analyse détaillée des initiatives internationales les plus pertinentes en matière d'environnement, de société et de gouvernance, ainsi que des cadres et normes de tierces parties⁹.

⁵ Voir <https://www.ifrs.org/projects/work-plan/sustainability-reporting/>.

⁶ Disponible à l'adresse https://29kjwb3armds2g3gi4lq2sx1-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/Reporting-on-enterprise-value_climate-prototype_Dec20.pdf.

⁷ Voir la déclaration d'intention de l'alliance pour 2020, qui vise à collaborer à la publication de rapports complets par les entreprises, disponible à l'adresse <https://29kjwb3armds2g3gi4lq2sx1-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/Statement-of-Intent-to-Work-Together-Towards-Comprehensive-Corporate-Reporting.pdf>.

⁸ Organisation internationale des commissions de valeurs, Conseil, 2021, Report on sustainability-related issuer disclosures, disponible à l'adresse <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD678.pdf>.

⁹ International Organization of Securities Commissions, Board, 2020, Sustainable finance and the role of securities regulators and IOSCO, disponible à l'adresse <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD652.pdf>.

16. Les changements climatiques peuvent avoir un impact sur les états financiers des entreprises. C'est pourquoi la Fondation des normes internationales d'information financière a publié un document pédagogique expliquant les effets des changements climatiques sur les états financiers. Celui-ci comprend un tableau avec des exemples illustrant les cas où les normes internationales d'information financière peuvent exiger que les entreprises prennent en compte les effets des changements climatiques dans l'application de diverses normes¹⁰.

17. La gestion des questions environnementales et son impact sur les états financiers est examinée plus largement sur le plan conceptuel dans un document de la Capitals Coalition. Celle-ci y étudie les relations entre les informations financières et non financières dans le contexte du calcul des capitaux multiples, y compris le calcul des actifs, des passifs, des revenus, des dépenses et, surtout, des capitaux propres d'une entité comptable. De meilleures informations sur la performance et la gestion des capitaux multiples pourraient ainsi être obtenues, afin d'éclairer les décisions des utilisateurs et de modifier l'affectation des ressources¹¹.

18. L'évolution de la normalisation internationale a également conduit d'autres organismes internationaux à repenser leurs attributions et à étudier les possibilités de convergence et les moyens de promouvoir l'harmonisation. L'International Integrated Reporting Council et le Sustainability Accounting Standards Board ont fusionné en une nouvelle organisation appelée Value Reporting Foundation¹². Pour ce qui est des indicateurs, le Forum économique mondial a regroupé diverses orientations en un ensemble de critères universels et significatifs en matière d'environnement, de société et de gouvernance, et a recommandé de fournir des informations sur 21 critères et éléments de base parmi 34 critères et éléments élargis. Quatre piliers sont distingués : la gouvernance, la planète, les personnes et la prospérité. Le pilier « planète » comprend les recommandations de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat et aborde les thèmes suivants : émissions de gaz à effet de serre, utilisation des sols et sensibilité écologique ; consommation d'eau ; prélèvements dans les zones soumises à un stress hydrique¹³.

19. En ce qui concerne le lien entre les critères de mesure et l'objectif de développement durable n° 13, portant sur l'action climatique, l'Initiative mondiale sur les rapports de performance précise dans son nouveau guide quels types d'indicateurs et d'informations sont pertinents pour rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable¹⁴. Les informations à fournir sur les changements climatiques ne concernent pas seulement les entreprises, mais aussi le secteur public. C'est pourquoi l'Initiative mondiale sur les rapports de performance a publié de nouvelles orientations sur la transparence des entités du secteur public, dans lesquelles est expliqué le rôle des politiques

¹⁰ Fondation des normes internationales d'information financière, 2020, *Effects of climate-related matters on financial statements*, disponible à l'adresse <https://www.ifrs.org/content/dam/ifrs/supporting-implementation/documents/effects-of-climate-related-matters-on-financial-statements.pdf>.

¹¹ Capitals Coalition, 2021, *Disclosing impacts on natural, social and human capital in financial statements*, disponible sur <https://capitalscoalition.org/wp-content/uploads/2021/03/Disclosing-capitals-in-financial-statements-FINAL.pdf>.

¹² Value Reporting Foundation, 2020, [International Integrated Reporting Council and Sustainability Accounting Standards Board] announce intent to merge in major step towards simplifying the corporate reporting system, 25 novembre. Disponible à l'adresse <https://integratedreporting.org/news/iirc-and-sasb-announce-intent-to-merge-in-major-step-towards-simplifying-the-corporate-reporting-system/>.

¹³ Forum économique mondial, 2020, *Measuring Stakeholder Capitalism - Towards Common Metrics and Consistent Reporting of Sustainable Value Creation*, disponible à l'adresse <https://www.weforum.org/reports/measuring-stakeholder-capitalism-towards-common-metrics-and-consistent-reporting-of-sustainable-value-creation>.

¹⁴ Initiative mondiale sur les rapports de performance, 2020, *Linking the Sustainable Development Goals and the GRI standards*, disponible à l'adresse https://www.globalreporting.org/public-policy-partnerships/sustainable-development/integrating-sdgs-into-sustainability-reporting/?utm_source=google&utm_medium=social&utm_campaign=sdgreportingpub.

publiques dans la promotion de la transparence et les raisons pour lesquelles les organisations du secteur public doivent montrer l'exemple¹⁵.

20. L'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat a continué de s'efforcer de publier des orientations visant à accroître la pertinence des informations financières ayant trait au climat et de suivre la mise en œuvre de ses orientations dans plusieurs secteurs car une meilleure information permettra aux entreprises d'intégrer les risques et les possibilités liés au climat dans leurs processus de gestion des risques et de planification stratégique. À mesure que cela se produira, les entreprises et les investisseurs comprendront mieux les incidences financières des changements climatiques, ce qui permettra aux marchés de canaliser les investissements vers des solutions, des débouchés et des modèles économiques durables et résilients¹⁶. En outre, l'Équipe spéciale a l'intention de publier au troisième trimestre de 2021 des modifications apportées à son rapport final de 2017.

21. L'utilisation accrue d'informations ayant trait au climat pour la prise de décisions économiques fait également augmenter la demande de missions d'assurance. Afin de soutenir les professionnels de l'assurance dans leurs missions portant sur diverses formes de rapports externes étendus, y compris les informations ayant trait au climat, le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance a publié des orientations visant à favoriser une application cohérente et qualitative de la norme internationale relative aux missions d'assurance 3000 (révisée), intitulée *Assurance Engagements Other than Audits or Reviews of Historical Financial Information* (Missions d'assurance autres que les audits et examens limités de l'information financière historique), dans les missions d'assurance relatives aux rapports externes¹⁷. Les orientations viennent s'ajouter à la norme internationale relative aux missions d'assurance (révisée) et à la norme internationale relative aux missions d'assurance 3410, intitulée *Assurance Engagements on Greenhouse Gas Statements* (Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre), afin de permettre aux professionnels de se conformer à de nouvelles règles en matière de publication.

22. Conscient de l'impact croissant des questions relatives au climat sur l'audit des états financiers, le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance a également publié une alerte sur les pratiques d'audit du personnel qui vise à aider les auditeurs à prendre en compte les risques liés au climat dans un audit d'états financiers¹⁸. Les auditeurs financiers ont pris conscience des effets accrus des changements climatiques et des risques d'inexactitudes dans les états financiers et ont commencé à en faire état dans les points clés de leurs rapports¹⁹.

B. Initiatives régionales et nationales relatives aux informations financières ayant trait au climat

23. Bien que l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat résulte d'une initiative volontaire émanant des marchés, diverses organisations publiques, y compris des organismes de réglementation, ont pris des mesures pour encourager ou même rendre obligatoire l'adoption des recommandations de l'Équipe spéciale, souvent dans le cadre d'un

¹⁵ Initiative mondiale sur les rapports de performance, 2021, The GRI standards : a guide for policymakers, disponible sur <https://www.globalreporting.org/media/hmmnwfsm/gri-policymakers-guide.pdf>.

¹⁶ Voir <https://www.fsb-tcfd.org/>.

¹⁷ Disponible à l'adresse <https://www.iaasb.org/publications/non-authoritative-guidance-applying-isa-3000-revised-extended-external-reporting-assurance>.

¹⁸ Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance, 2020, Audit d'états financiers : prise en considération des risques liés aux changements climatiques, Avis des permanents sur l'audit, octobre, disponible à l'adresse https://www.ifac.org/system/files/publications/files/The-Consideration-of-Climate-Related-Risks-in-an-Audit-of-Financial-Statement_FR.pdf.

¹⁹ Comme observé par EY dans *Annual Report and Accounts 2020 Royal Dutch Shell*, 2021, p. 202 et 203, disponible à l'adresse <https://reports.shell.com/annual-report/2020/servicepages/downloads/files/cons-financial-statements-shell-ar20.pdf>.

programme plus large de financement durable. Dans son rapport d'étape de 2020²⁰, l'Équipe spéciale précise que des organismes de réglementation et des entités publiques du monde entier la soutiennent, notamment les gouvernements de pays comme la Belgique, le Canada, le Chili, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Suède et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le rapport d'étape de 2021 de l'Équipe spéciale²¹ sera publié au troisième trimestre de 2021. En outre, par l'intermédiaire du Réseau pour le verdissement du système financier, les banques centrales et les autorités de surveillance du monde entier ont encouragé les entreprises qui réalisent des émissions publiques de dettes ou d'actions à évoquer cet aspect dans leur cycle de rapports annuels, conformément aux recommandations de l'Équipe spéciale. Le Réseau pour le verdissement du système financier contribue à accélérer ce processus.

24. Quelques exemples de faits nouveaux survenus depuis la trente-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (entre novembre 2020 et juillet 2021) sont donnés ci-après. Ils ne se veulent pas exhaustifs.

25. En juin 2021, les ministres des finances du Groupe des Sept²² ont déclaré dans leur communiqué qu'ils étaient favorables à l'idée d'aller vers l'obligation de publier des informations ayant trait au climat qui soient cohérentes et utiles à la prise de décisions pour les acteurs du marché²³.

26. Les faits nouveaux survenus depuis novembre 2020 montrent que les informations demandées par l'Équipe spéciale sont fournies de diverses manières et en utilisant différents instruments. La Banque centrale du Brésil impose aux institutions financières la publication des informations recommandées par l'Équipe spéciale et d'informations plus larges en matière d'environnement, de société et de gouvernance en deux étapes: d'abord, les informations qualitatives sur la gouvernance, la stratégie et la gestion des risques sociaux, environnementaux et liés au climat et, ensuite, les informations quantitatives²⁴. En Chine, la Banque populaire de Chine a pour objectif de rendre obligatoire la publication d'informations ayant trait au climat et les émissions de carbone à l'avenir, en commençant par les principales banques commerciales nationales, puis les sociétés nationales cotées en bourse. Cette obligation sera mise en œuvre en collaboration avec les organismes financiers internationaux, dans le cadre d'efforts plus larges visant à favoriser la « transformation verte » des prêteurs chinois²⁵.

27. La Banque centrale européenne a d'abord publié un guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement, qui précise le type d'informations à fournir sur le climat et demande aux banques de procéder à une auto-évaluation des attentes de la Banque centrale, laquelle procédera à un examen complet des pratiques des banques un an plus tard²⁶. La Bank Negara Malaysia a publié des orientations en matière de classification des institutions financières supervisées qui publient des informations, conformément aux recommandations de l'Équipe spéciale. Les orientations prévoient non seulement un système progressif de catégories transitionnelles (appui climatique, transition et liste de surveillance) visant à

²⁰ Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat, 2020, *2020 Status Report*, disponible à l'adresse <https://www.fsb-tcfd.org/publications/>.

²¹ Ibid.

²² Allemagne, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

²³ Groupe des Sept, 2021, Communiqué des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G-7, 5 juin, Londres, disponible à l'adresse <https://www.g7uk.org/g7-finance-ministers-and-central-bank-governors-communique/>.

²⁴ Banque centrale du Brésil, 2021, Regulation on the disclosure of social, environmental and climate-related risks by financial institutions, BCB Public Consultation No. 86/2021.

²⁵ China Banking News, 2021, Chinese Central Bank to launch climate-related financial disclosure requirements, drive green transformation of domestic lenders, 6 juin, disponible à l'adresse <https://www.chinabankingnews.com/2021/06/06/chinese-central-bank-to-launch-climate-related-financial-disclosure-requirements-drive-green-transformation-of-domestic-lenders/>.

²⁶ Banque centrale européenne, 2020, ECB publishes final guide on climate-related and environmental risks for banks, 27 novembre, disponible à l'adresse <https://www.bankingsupervision.europa.eu/press/pr/date/2020/html/ssm.pr201127~5642b6e68d.en.html>.

prendre en compte les efforts et les engagements concrets des entreprises en matière de transition, mais aussi, à l'instar de la taxinomie européenne, l'évaluation des résultats environnementaux plus larges selon le principe d'absence de préjudice notable, un accent particulier étant mis sur la façon dont les activités des entreprises influent sur la pollution, la biodiversité et l'efficacité des ressources²⁷.

28. En Allemagne, le fait de rendre contraignantes les recommandations de l'Équipe spéciale pour toutes les sociétés cotées en bourse est considéré dans le contexte plus large de la préparation aux risques, y compris la préparation aux nouvelles technologies et aux exigences en matière de qualification, les scénarios de crise et les facteurs de coût tels que les changements climatiques, la pénurie de ressources et les pandémies²⁸. L'Autorité monétaire de Singapour a choisi de préciser dans ses lignes directrices finales sur la gestion des risques environnementaux pour le secteur financier qu'elle s'inspirait des cadres internationaux d'information, y compris des recommandations de l'Équipe spéciale, pour la publication d'informations sur les risques environnementaux²⁹.

29. Selon le rapport d'étape de 2020 de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat, le Japon compte le plus grand nombre d'entreprises soutenant les recommandations de l'Équipe spéciale. Il promeut les recommandations de l'Équipe spéciale au moyen du consortium TCFD, qui est soutenu par le Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie du pays, le Ministère de l'environnement et l'Agence des services financiers. Il organise des sommets annuels de l'Équipe spéciale et dispose d'une version japonaise du guide d'application de l'Équipe spéciale³⁰.

30. La Commission européenne met en place la publication d'informations financières ayant trait au climat dans le cadre d'une législation plus large faisant suite au plan d'action européen sur le financement de la croissance durable. Le règlement sur la taxinomie donne une interprétation cohérente des activités économiques durables avec les seuils correspondants et sera intégré dans l'ensemble de la législation européenne, à commencer par le climat³¹. Le secteur financier devra publier des informations à la fois par produit et par entité conformément au règlement sur le financement durable³². Pour les grandes entités cotées, la directive de l'Union européenne sur la publication d'informations non financières (directive 2014/95/UE) exige la publication d'informations supplémentaires. Par conséquent, à partir de l'année de référence 2021, davantage d'informations sur les changements climatiques et l'adaptation climatique seront disponibles en Europe³³. Si la proposition de directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises visant à modifier la directive susmentionnée est acceptée, le champ d'application sera élargi à toutes les grandes entreprises et à toutes les entreprises cotées sur les marchés réglementés (à l'exception des microentreprises cotées) et les informations communiquées devront faire

²⁷ Bank Negara Malaysia, 2021, Climate change and principle-based taxonomy, disponible à l'adresse <https://www.bnm.gov.my/documents/20124/938039/Climate+Change+and+Principle-based+Taxonomy.pdf>.

²⁸ Sustainable Finance Committee, 2021, Shifting the trillions : A sustainable financial system for the great transformation, disponible à l'adresse https://sustainable-finance-beirat.de/wp-content/uploads/2021/03/210319_SustainableFinanceCommitteeRecommendations.pdf.

²⁹ Autorité monétaire de Singapour, 2020, Guidelines on environmental risk management (banques), disponible à l'adresse <https://www.mas.gov.sg/-/media/MAS/Regulations-and-Financial-Stability/Regulations-Guidance-and-Licensing/Commercial-Banks/Regulations-Guidance-and-Licensing/Guidelines-on-Environmental-Risk---Banks/Guidelines-on-Environmental-Risk-Management-for-Banks.pdf>.

³⁰ Voir <https://tcfcd-consortium.jp/en>.

³¹ Commission européenne, E[uropean] U[nion] taxonomy for sustainable activities, disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-taxonomy-sustainable-activities_en.

³² Voir le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, disponible à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>.

³³ Autorité européenne des marchés financiers, 2021, *Final Report. Advice on Article 8 of the Taxonomy Regulation*, disponible à l'adresse https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma30-379-471_final_report_-_advice_on_article_8_of_the_taxonomy_regulation.pdf.

l'objet d'une assurance limitée³⁴. La Commission européenne a invité le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe à élaborer des normes européennes en matière de publication d'informations sur la durabilité ; celui-ci a annoncé qu'il coopérerait, à cet égard, avec les organismes internationaux de normalisation existants³⁵.

31. Les faits nouveaux survenus depuis la trente-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication laissent penser que la législation va évoluer dans divers pays. En Nouvelle-Zélande, le Ministère de l'environnement a annoncé un projet de loi visant à rendre obligatoire la communication d'informations financières ayant trait au climat par les sociétés cotées en bourse et les assureurs, banques, établissements de dépôt non bancaires et gestionnaires d'investissements de premier plan. Si elle est approuvée par le Parlement, la loi obligera environ 200 grandes entités à commencer à faire figurer des informations sur le climat dans les exercices financiers commençant en 2022, celles-ci devant être fournies en 2023 au plus tôt³⁶. En Suisse, le Conseil fédéral a présenté des propositions concrètes sur la manière de renforcer le rôle de référence mondiale du pays en matière de services financiers durables³⁷. Au Royaume-Uni, des propositions visant à rendre obligatoire la publication d'informations financières ayant trait au climat sont à l'étude³⁸. La feuille de route jointe décrit l'approche adoptée par le Royaume-Uni pour mettre en œuvre les recommandations de l'Équipe spéciale³⁹. La Financial Conduct Authority a publié sa déclaration de principe et ses règles et orientations finales, ajoutant que les rapports financiers annuels doivent préciser si les informations fournies sont conformes aux recommandations de l'Équipe spéciale ou expliquer pourquoi ce n'est pas le cas⁴⁰. Aux États-Unis d'Amérique, il a été annoncé, le 20 mai 2021, qu'un décret serait publié sur le risque financier lié au climat, dont les conséquences en matière de transparence, d'information et d'investissement pour les investisseurs, les entreprises et les organismes de réglementation seraient nombreuses et variées⁴¹. La Commission des opérations de bourse (Securities and Exchange Commission – SEC) a lancé une consultation sur les informations relatives aux changements climatiques⁴² et a mis en place une nouvelle équipe spéciale sur le climat et les questions d'environnement,

³⁴ Initiative mondiale sur les rapports de performance, 2021, GRI backs mandatory E[uropean] U[nion] reporting on sustainability impacts, disponible à l'adresse <https://www.globalreporting.org/about-gri/news-center/gri-backs-mandatory-eu-reporting-on-sustainability-impacts/>.

³⁵ Groupe consultatif pour l'information financière en Europe, 2021, Commissioner McGuinness invites EFRAG to start technical work on draft sustainability reporting standards and proceed with governance reforms as soon as possible, mai, disponible à l'adresse <https://www.efrag.org/News/Public-292/Commissioner-McGuinness-invites-EFRAG-to-start-technical-work-on-draft>.

³⁶ Nouvelle-Zélande, Ministère de l'environnement, 2021, Mandatory climate-related disclosures, avril, disponible à l'adresse <https://environment.govt.nz/what-government-is-doing/areas-of-work/climate-change/mandatory-climate-related-financial-disclosures/>.

³⁷ Suisse, Département fédéral des finances, 2021. La Suisse soutient la transparence sur les risques liés au climat, 12 janvier, disponible à l'adresse <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-81924.html>.

³⁸ Royaume-Uni, Ministère des entreprises, de l'énergie et de la stratégie industrielle, 2021, Consultation, Mandatory climate-related financial disclosures by publicly quoted companies, large private companies and LLPs, 24 mars, disponible à l'adresse <https://www.gov.uk/government/consultations/mandatory-climate-related-financial-disclosures-by-publicly-quoted-companies-large-private-companies-and-llps>.

³⁹ Royaume-Uni, Trésor public, 2020, Interim Report of the [United Kingdom]'s Joint Government-Regulator TCFD Task Force, disponible à l'adresse https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/933782/FINAL_TCFD_REPORT.pdf.

⁴⁰ Financial Conduct Authority, 2020, Proposals to enhance climate-related disclosures by listed issuers and clarification of existing disclosure obligations, Policy Statement PS20/17, disponible à l'adresse <https://www.fca.org.uk/publication/policy/ps20-17.pdf>.

⁴¹ États-Unis d'Amérique, Maison Blanche, 2021, Executive order on climate-related financial risk, 21 mai, disponible à l'adresse <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/presidential-actions/2021/05/20/executive-order-on-climate-related-financial-risk/>.

⁴² États-Unis d'Amérique, Securities and Exchange Commission, 2021, Public input welcomed on climate change disclosures, Public statement, 15 mars, disponible à l'adresse <https://www.sec.gov/news/public-statement/lee-climate-change-disclosures>.

de société et de gouvernance. La SEC a demandé l'avis des comptables sur les règles qu'elle élabore pour la déclaration des risques climatiques et la publication d'informations sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance⁴³.

32. Les organismes de réglementation élargissent leur surveillance. En Australie, la Commission australienne des valeurs mobilières et des investissements a décidé de renforcer son contrôle des informations publiées sur les changements climatiques par les sociétés cotées en bourse et les institutions financières, notamment en examinant de plus près les possibilités d'« écoblanchiment »⁴⁴.

33. La Banque centrale européenne va commencer à axer ses tests de résistance de nature prudentielle sur les risques liés au climat⁴⁵. Les autorités européennes des marchés financiers ont déclaré prendre en compte les informations sur la durabilité dans leur stratégie de surveillance⁴⁶.

34. Au Canada, le Gouvernement entend donner l'exemple. En vertu de la loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité, le Ministre des finances, en collaboration avec le Ministre de l'environnement et du changement climatique, doit publier un rapport annuel sur les mesures prises par le Gouvernement fédéral pour gérer les risques et les possibilités d'ordre financier qui sont liés aux changements climatiques⁴⁷.

III. Les principaux obstacles à la publication effective d'informations ayant trait au climat et les bonnes pratiques

A. Progrès réalisés et obstacles recensés

35. À sa trente-septième session, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, a pris note des principaux obstacles à la publication effective d'informations financières ayant trait au climat⁴⁸. Parmi les obstacles à surmonter figurent l'incohérence des données et le caractère incomplet des informations financières actuelles sur le climat, l'absence de critères de mesure et d'objectifs normalisés et le manque de cohérence des indicateurs. En outre, Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts a constaté un manque de réglementation, d'harmonisation et de fiabilité, l'insuffisance des compétences et des capacités techniques, la nécessité de promouvoir les bonnes pratiques ainsi que l'élaboration de méthodes, d'orientations et de moyens pratiques.

⁴³ *Accounting Today*, 2021, [Securities and Exchange Commission] SEC reaches out to accountants on [environmental, social and governance] ESG disclosures, 25 mai, disponible à l'adresse <https://www.accountingtoday.com/news/sec-reaches-out-to-accountants-on-esg-disclosures>.

⁴⁴ Price J, 2018, Climate change, discours-programme présenté par le Commissaire de la Commission australienne des valeurs mobilières et des investissements, au Centre for Policy Development : Financing a Sustainable Economy, Sydney (Australie), 18 juin, disponible à l'adresse <https://asic.gov.au/about-asic/news-centre/speeches/climate-change/>.

⁴⁵ Elderson F, 2021, Patchy data is a good start : from Kuznets and Clark to supervisors and climate, discours-programme présenté lors d'une conférence conjointe de la Banque centrale européenne et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement intitulée "Emerging climate-related risk supervision and implications for financial institutions", Francfort (Allemagne), 16 juin, disponible à l'adresse <https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2021/html/ecb.sp210616~44c5a95300.en.html>.

⁴⁶ Union européenne, Autorité européenne des marchés financiers, 2020, ESMA – Orientation stratégique 2020-2022, disponible à l'adresse https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma22-106-1942_strategic_orientation_2020-22_fr.pdf.

⁴⁷ Canada, Ministère des finances du Canada, 2021. Le Canada met sur pied le Conseil d'action en matière de finance durable, 12 mai, disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2021/05/le-canada-met-sur-pied-le-conseil-daction-en-matiere-de-finance-durable.html>.

⁴⁸ Voir TD/B/C.II/ISAR/94.

36. Un an plus tard, des progrès notables ont été accomplis, mais de nombreux obstacles subsistent. Par exemple, d'après les résultats de l'enquête, la communication d'informations par les 100 plus grandes entreprises nationales dans 52 pays du monde (N100) a augmenté de 15 %, tandis qu'elle a progressé de 8 % dans le cas des 250 plus grandes entreprises mondiales (G250). Au total, 18 % des entreprises du N100 et 37 % des entreprises du G250 ont commencé à établir des rapports conformes aux recommandations de l'Équipe spéciale⁴⁹. L'examen des informations publiées par plus de 1 100 entreprises dans 42 juridictions à travers le monde montre que les entreprises progressent sur les plans de la portée et de la qualité des informations ayant trait au climat. Le rapport sur l'enquête indique également que les entreprises doivent adopter une vision plus large des risques climatiques, tant physiques que transitionnels, et trouver les moyens de remédier à ces risques. Seuls 41 % des entreprises de l'échantillon effectuent des analyses de scénarios et seules 15 % évoquent les changements climatiques dans leurs états financiers⁵⁰.

37. Dans son rapport d'étape de 2020, l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat donne un aperçu des progrès accomplis par les entreprises dans l'application des recommandations de l'Équipe spéciale. Il est à noter que près de 60 % des 100 plus grandes entreprises publiques du monde soutiennent l'Équipe spéciale, présentent des rapports conformes à ses recommandations ou les deux⁵¹. En octobre 2020, plus de 1 500 organisations ont exprimé leur soutien aux recommandations de l'Équipe spéciale, soit près de 700 organisations de plus (85 %) depuis le rapport d'étape de 2019⁵². D'ici juillet 2021, ce nombre sera porté à 2 000 organisations. Le rapport d'étape de 2020 comprend les résultats de l'examen des documents financiers, des rapports annuels, des rapports intégrés et des rapports sur la durabilité de 1 701 entreprises publiques de 69 pays présentes dans huit secteurs d'activité. Bien que la communication d'informations financières ayant trait au climat ait progressé depuis la publication des recommandations en 2017, il reste du chemin à parcourir. Le rapport d'étape de 2020 de l'Équipe spéciale comprend les résultats des rapports de 1 701 entreprises publiques de 69 pays présentes dans huit secteurs d'activité. Entre 2017 et 2019, la publication d'informations conformes aux recommandations de l'Équipe spéciale n'a augmenté que de 6 points de pourcentage, en moyenne. Les informations publiées concernant l'impact financier potentiel des changements climatiques sur les activités et les stratégies des organisations restent peu nombreuses.

38. Compte tenu de l'ampleur des problèmes climatiques et de la contribution cruciale du secteur financier à la transition vers des émissions nettes nulles de carbone, la Glasgow Financial Alliance for Net Zero a été lancée pour faciliter la coordination stratégique entre les dirigeants des institutions de l'ensemble du secteur financier⁵³. L'Équipe spéciale a publié un rapport sur le secteur bancaire qui comprend une évaluation détaillée des informations communiquées par les différentes banques⁵⁴. Entre 2019 et 2020, les gestionnaires et propriétaires d'actifs ont nettement plus appliqué les recommandations de l'Équipe spéciale, du fait de l'obligation découlant des Principes pour l'investissement responsable de rendre compte d'indicateurs spécifiques sur le climat en 2020. L'un des critères de mesure sur

⁴⁹ KPMG [Klynveld Peat Marwick Goerdeler], 2020, *The KPMG Survey of Sustainability Reporting 2020*.

⁵⁰ EY, 2021, *Global Climate Risk Disclosure Barometer*, disponible à l'adresse https://assets.ey.com/content/dam/ey-sites/ey-com/en_gl/topics/assurance/ey-if-the-climate-disclosures-are-improving-why-isnt-decarbonization-accelerating.pdf.

⁵¹ L'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat entend par le mot « soutien » la mise en œuvre de ses recommandations ou le soutien qui lui est apporté en réunissant ses membres et en favorisant une mise en œuvre cohérente, ou en incitant ou en obligeant les entreprises et d'autres organisations à mettre en œuvre ses recommandations.

⁵² Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat, 2020, *2020 Status Report*, disponible à l'adresse <https://www.fsb-tcf.org/publications/>.

⁵³ Glasgow Financial Alliance for Net Zero, 2021, [Conference of the Parties] COP26 and Glasgow Financial Alliance for Net Zero, disponible à l'adresse <https://racetozero.unfccc.int/wp-content/uploads/2021/04/GFANZ.pdf>.

⁵⁴ BCS Consulting, 2021, *Task Force on Climate-related Financial Disclosures Recommendations : Global Progress Report for the Banking Sector*, disponible à l'adresse <http://www.bcsconsulting.com/wp-content/uploads/2015/07/BCS-TCFD-Global-Progress-Report-in-the-Banking-Sector-2021.pdf>.

lesquels les gestionnaires et les propriétaires d'actifs donnent peu d'informations est la moyenne pondérée de l'intensité d'émission de carbone. Le Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (Partnership for Carbon Accounting Financials), qui est une initiative internationale dirigée par les entreprises du secteur, donne des orientations méthodologiques détaillées permettant de mesurer et de déclarer les émissions de gaz à effet de serre associées à diverses catégories d'actifs⁵⁵. Leur norme s'appuie sur le protocole relatif aux gaz à effet de serre, en particulier sur les exigences définies dans la norme de comptabilité et de publication de la chaîne de valeur des entreprises (champ d'application 3), pour les activités d'investissement de la catégorie 15⁵⁶.

39. Un rapport de l'équipe spéciale du projet sur l'information relative au climat du Groupe consultatif pour l'information financière en Europe révèle que certaines entreprises montrent la voie dans certains domaines de l'information sur le climat, mais qu'il est difficile de trouver des entreprises qui sont performantes dans tous les domaines. Les informations sont encore trop génériques et mal reliées entre elles, ce qui fait qu'il est difficile pour les utilisateurs d'obtenir une image complète de la position et des résultats d'une entreprise. En outre, les déclarations des entreprises ne sont pas toujours suffisamment étayées par des informations ou des preuves⁵⁷. Le rapport du Carbon Disclosure Standards Board qui dresse un tableau de la publication d'informations environnementales en 2020 par 50 des plus grandes entreprises européennes cotées en bourse aboutit à des résultats comparables⁵⁸. L'encadré 2 donne un aperçu des obstacles recensés dans les différentes enquêtes.

Encadré 2

Aperçu des obstacles

Information

Trop d'informations génériques sans évaluation préalable de leur importance.

Informations sur la manière dont les changements climatiques sont pris en compte dans les processus de base, y compris la manière dont les politiques relatives aux changements climatiques sont suivies et dont les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans les processus de gestion des risques existants.

L'analyse des scénarios fait défaut ou est trop générale.

Manque de compréhension des risques physiques et de l'impact financier qui y est lié, y compris le risque pour la continuité de l'entreprise.

Manque de détails sur les risques liés à la transition, y compris l'exposition et les vulnérabilités des entreprises dans une chaîne de valeur.

Le délai de prévision d'un exercice financier d'une année est trop court pour évaluer les risques liés aux changements climatiques.

La déclaration des risques importants liés au climat ne prend pas en compte a) les risques à court terme, à moyen terme et surtout à long terme, b) la chaîne de valeur et c) la distinction entre les répercussions financières, opérationnelles et réglementaires sur les résultats de l'entreprise

Manque d'informations sur les possibilités liées au climat

⁵⁵ Voir <https://carbonaccountingfinancials.com/>.

⁵⁶ Partnership for Carbon Accounting Financials, 2020, *The Global [Greenhouse Gas] GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry*, disponible à l'adresse <https://carbonaccountingfinancials.com/standard#the-global-ghg-accounting-and-reporting-standard-for-the-financial-industry>.

⁵⁷ Voir www.efrag.org/Lab1.

⁵⁸ Climate Disclosure Standards Board, 2020, *The State of [E]uropean [U]nion Environmental Disclosure in 2020*, disponible à l'adresse <https://dev-cdsb.pantheonsite.io/nfrd2020>.

Mesure

Recenser les risques externes nouveaux et naissants ; les entreprises se concentrent principalement sur les risques qui se sont déjà concrétisés.

Mesurer les incidences financières et sociétales des risques climatiques et les présenter de manière transparente.

Méthodes utilisées pour l'évaluation des risques, la mesure des indicateurs, le périmètre de mesure et la mesure des incidences.

Disponibilité d'informations permettant de quantifier les émissions du champ d'application 3.

Indicateurs

Les critères de mesure ne sont pas toujours liés aux objectifs et sont rarement liés aux risques, comme le recommande l'Équipe spéciale ; lorsque des objectifs sont communiqués, ils sont souvent à court terme et rarement à long terme.

Présentation

Information équilibrée, portant sur les aspects positifs et négatifs des changements climatiques.

Rendre compte des résultats par rapport aux politiques et à la gestion des risques ; les critères de mesure ne sont pas souvent liés aux objectifs climatiques ou ne sont pas présentés comme une contribution à la réduction des émissions dans le temps.

Manque de lien global avec les engagements nationaux et internationaux, tels que l'Accord de Paris.

Les rapports sur les quatre domaines thématiques des recommandations de l'Équipe spéciale ne sont pas toujours suffisamment détaillés ou bien reliés entre eux pour expliquer l'interaction entre ces domaines.

40. Les recommandations de l'Équipe spéciale prévoient d'analyser les scénarios pour évaluer la résilience de la stratégie d'une entreprise dans une série de situations climatiques futures plausibles. Les enquêtes montrent que l'analyse de scénarios est le domaine que les entreprises trouvent le plus difficile sur les plans de la conception et de la mise en œuvre.

41. Les organisations qui n'ont aucune expérience préalable de l'analyse de scénarios s'efforcent de trouver un point de départ et un processus à suivre, tandis que celles qui sont plus avancées dans leur processus d'analyse de scénarios rencontrent encore des difficultés techniques sur le plan de la quantification financière, et ne savent pas bien quels scénarios sélectionner ou comment élaborer des scénarios plausibles. L'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat a publié des orientations à l'intention des sociétés non financières sur l'organisation et la réalisation d'analyses de scénarios, et conçu des outils d'analyse de scénarios accessibles au public⁵⁹. Elle a également publié des orientations pour les organisations qui cherchent à établir des critères de mesure, des objectifs et des plans de transition pertinents concernant les risques et possibilités liés au climat⁶⁰.

42. En ce qui concerne le secteur financier, les orientations élaborées par la 2^e Investing Initiative avec le soutien d'universités et les Principes pour l'investissement responsable fournissent un outil en ligne à code source ouvert, le Paris Agreement Climate Transition Assessment (évaluation de la transition climatique au titre de l'Accord de Paris), qui permet aux utilisateurs d'évaluer l'alignement des portefeuilles financiers en fonction des scénarios

⁵⁹ Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat, 2020, *Guidance on Scenario-Analysis for Non-Financial Companies*, disponible à l'adresse <https://www.fsb.org/wp-content/uploads/P291020-3.pdf>.

⁶⁰ Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat, 2021, *Proposed Guidance on Climate-related Metrics, Targets and Transition Plans*, disponible à l'adresse https://assets.bbbhub.io/company/sites/60/2021/05/2021-TCFD-Metrics_Targets_Guidance.pdf.

climatiques⁶¹. La 2^o Investing Initiative a également lancé l'évaluation de la transition climatique au titre de l'Accord de Paris pour les banques⁶². On s'attend ce que les critères prospectifs d'alignement des portefeuilles soient davantage utilisés pour mesurer l'alignement des portefeuilles financiers sur les objectifs climatiques. L'Équipe spéciale a publié un rapport dans lequel elle donnait quelques orientations visant à promouvoir des approches d'alignement de portefeuille plus cohérentes, plus solides et plus utiles à la prise de décisions, tout en admettant que ses orientations continueraient à évoluer au fur et à mesure que la conception et l'utilisation des outils d'alignement de portefeuille arriveraient à maturité⁶³.

B. Bonnes pratiques

43. Dans son rapport d'étape de 2020, l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat évoque des études de cas et donne des exemples afin d'aider les entreprises à mettre en œuvre ses recommandations. Le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable collabore avec l'Équipe spéciale et organise des forums sur l'établissement des états financiers pour les secteurs prioritaires. Sont ainsi en cours d'élaboration diverses publications qui donnent des exemples de bonnes pratiques et des idées concrètes sur les obstacles et les possibilités associés aux recommandations de l'Équipe spéciale⁶⁴. De même, l'enquête du Carbon Disclosure Standards Board indique ce qu'une bonne pratique pourrait recouvrir. L'équipe spéciale du projet sur l'information relative au climat de l'European Lab Project a recensé non seulement le degré de mise en œuvre des recommandations de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat, mais aussi les bonnes pratiques d'information en Europe⁶⁵. Dans une annexe distincte figurent 19 exemples de bonnes pratiques provenant de 15 entreprises différentes et couvrant les quatre domaines de l'Équipe spéciale. Pour chacune des bonnes pratiques, il est expliqué pourquoi il s'agit d'une bonne pratique d'information et comment celle-ci peut être bénéfique aux utilisateurs des états financiers et à ceux qui les établissent⁶⁶.

44. En ce qui concerne la gestion des risques, l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat a évoqué la difficulté d'intégrer les risques climatiques dans les systèmes actuels de gestion des risques comme l'une des raisons pour lesquelles les entreprises fournissent des informations insuffisantes. Le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable ont déjà publié des orientations plus générales pour aider à comprendre l'ensemble des risques pour l'environnement, la société et la gouvernance, ainsi que les relations de dépendance, ainsi qu'à les gérer et à les déclarer correctement⁶⁷. S'agissant plus précisément des risques liés aux changements climatiques, l'Équipe spéciale a publié des orientations sur l'intégration de la gestion des risques et la publication d'informations à ce sujet, y compris les caractéristiques des risques climatiques, des exemples de transition et de risque physique et des orientations sur la façon d'intégrer les risques climatiques dans les systèmes actuels de gestion des risques en recensant, en évaluant et en hiérarchisant les risques, en élaborant une stratégie et une appétence pour le risque et en s'efforçant de remédier aux risques. En outre, sont fournis divers critères qui peuvent être utilisés pour établir un lien entre la gestion des risques et les progrès accomplis dans les

⁶¹ Voir <https://2degrees-investing.org/resource/pacta/>.

⁶² Voir <https://www.transitionmonitor.com/pacta-for-banks-2020/>.

⁶³ Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat, 2021, *Measuring Portfolio Alignment : Technical Supplement*, disponible à l'adresse https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/05/2021-TCFD-Portfolio_Alignment_Technical_Supplement.pdf.

⁶⁴ Voir www.wbcd.org/Programs/Redefining-Value/External-Disclosure/The-Reporting-Exchange.

⁶⁵ Voir www.efrag.org/Lab1.

⁶⁶ Carbon Disclosure Standards Board, 2019, *Good Practice Handbook*, disponible à l'adresse https://www.cdsb.net/sites/default/files/tcfd_good_practice_handbook_web_a4.pdf.

⁶⁷ Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway et Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, 2018, *Enterprise Risk Management*, disponible à l'adresse <https://www.coso.org/Documents/COSO-WBCSD-ESGERM-Guidance-Full.pdf>.

mesures appliquées et les résultats obtenus⁶⁸. L'édition 2021 du bulletin technique sur le risque climatique du Sustainability Accounting Standards Board comprend un cadre pour le risque climatique, afin d'aider les investisseurs et les autres pourvoyeurs de capitaux financiers à mieux comprendre leur exposition aux risques et possibilités climatiques⁶⁹. Plus précisément, en ce qui concerne le secteur bancaire, un rapport de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier montre les enseignements tirés par 39 banques mondiales qui ont participé au programme de l'Équipe spéciale, illustrés par les bonnes pratiques du secteur concernant la gestion des risques climatiques⁷⁰. L'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier résume les principaux faits nouveaux chez les évaluateurs tiers des risques climatiques, y compris les scénarios nouveaux et à jour, les outils méthodologiques et les directives clés, et donne un aperçu de l'évolution actuelle et future de la réglementation en 2021⁷¹.

C. Pratiques favorisant la publication d'informations financières ayant trait au climat

45. L'évolution de la situation montre que la promotion des informations financières ayant trait au climat doit être envisagée dans le contexte plus large des engagements pris dans l'ensemble de la chaîne de l'information.

46. Dans le cadre du guide pratique pour le développement de la comptabilité, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication a examiné le rôle qu'une infrastructure solide en matière de publication d'informations par les entreprises joue dans la promotion de l'investissement, de la stabilité et du développement⁷². Le guide pratique comprend quatre piliers : le pilier juridique et réglementaire, le pilier institutionnel, les capacités humaines et le processus de renforcement des capacités. Ces mêmes piliers pourraient être importants dans la promotion de la publication d'information financières ayant trait au climat.

47. La promotion de la publication d'informations financières ayant trait au climat est une question qui concerne l'ensemble de la chaîne de l'information. Le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance a distingué comme suit les différents acteurs de la chaîne de l'information financière : la direction, les utilisateurs, les responsables de la gouvernance, les organismes de réglementation et les auditeurs⁷³. Les interactions entre ces groupes pourraient améliorer la qualité des informations publiées. Il faut pour cela prendre conscience des problèmes liés au climat et de leur impact financier, puis prendre l'engagement d'agir.

48. La prise de conscience est plus forte au niveau de la direction générale. Une enquête mondiale annuelle menée auprès des directeurs généraux montre que, selon eux, les changements climatiques ont progressé dans la liste des 20 principales menaces ; 24 % des directeurs généraux considèrent les changements climatiques comme extrêmement

⁶⁸ Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat, 2020, *Guidance on Risk Management Integration and Disclosure*, disponible à l'adresse <https://www.fsb.org/wp-content/uploads/P291020-2.pdf>.

⁶⁹ Sustainability Accounting Standards Board, 2021, *Climate Risk Technical Bulletin*, disponible à l'adresse <https://www.sasb.org/wp-content/uploads/2021/04/Climate-Risk-Technical-Bulletin2021-041221pm.pdf>.

⁷⁰ Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le secteur financier, 2020, *From Disclosure to Action : Applying [Task Force on Climate-related Financial Disclosures] TCFD Principles throughout Financial Institutions*.

⁷¹ Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le secteur financier, 2021, *The Climate Risk Landscape : Mapping Climate-related Financial Risk Assessment Methodologies*, disponible à l'adresse <https://www.unepfi.org/publications/banking-publications/the-climate-risk-landscape/>.

⁷² Voir TD/B/C.II/ISAR/56.

⁷³ Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance, 2014, *A Framework for Audit Quality, Key Elements That Create an Environment for Audit Quality*, Fédération internationale des experts-comptables, New York.

préoccupants. Cependant, 60 % d'entre eux ne perçoivent pas les changements climatiques comme un risque stratégique. D'après le rapport sur l'enquête, si les directeurs généraux reconnaissent la responsabilité de leur entreprise et commencent à faire preuve de la même rigueur que celle dont l'information financière fait habituellement l'objet, des mesures plus significatives en faveur du climat devraient suivre⁷⁴.

49. Les responsables de la gouvernance sont également de plus en plus sensibilisés. Une enquête mondiale sur la gestion des risques climatiques menée auprès de 130 investisseurs et administrateurs montre que plus les administrateurs sont jeunes, plus leurs attentes en ce qui concerne l'information des entreprises sur les questions relatives au climat sont élevées. Les administratrices ont des attentes plus élevées en matière de publication d'informations sur le climat que leurs homologues masculins. Du côté des investisseurs, cependant, les disparités entre les sexes semblent plus faibles, voire inexistantes. L'intérêt pour les questions relatives au climat semble dépendre de la région. Celui des investisseurs européens semble plus marqué⁷⁵.

50. Les investisseurs ont de plus en plus besoin d'informations conformes aux recommandations de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat pour prendre leurs décisions. Par exemple, dans le cadre de Climate Action 100+, un vaste groupe d'investisseurs mondiaux incite les entreprises bénéficiaires d'investissements à produire des rapports conformes aux recommandations de l'Équipe spéciale et à en tenir compte dans leurs pratiques ou politiques d'investissement⁷⁶. Une enquête annuelle réalisée auprès de 298 investisseurs institutionnels⁷⁷ et une enquête mondiale sur le climat menée en 2021 auprès de 300 investisseurs institutionnels et grossistes⁷⁸ montrent l'importance croissante de la prise en compte des changements climatiques dans le portefeuille d'investissement.

51. Les autorités de contrôle se sont de plus en plus impliquées pour stimuler ou réglementer la publication d'informations financières de qualité sur le climat. Le Réseau pour le verdissement du système financier est un groupe de banques centrales et d'autorités de contrôle qui promeut la publication d'informations conformément aux recommandations de l'Équipe spéciale. Ses membres publient divers documents pour soutenir l'analyse de scénarios, l'analyse des risques climatiques et la gestion des risques par les banques centrales. L'ensemble des scénarios climatiques publiés en 2021 présente également un intérêt pour le secteur privé au sens large, les autorités publiques et le monde universitaire. En outre, le Réseau a élaboré une méthode de réduction d'échelle qui peut servir à évaluer les conséquences potentielles des scénarios pour 132 pays⁷⁹. L'Association internationale des contrôleurs d'assurances, en partenariat avec le Forum de l'assurance durable, a publié en 2020 un document qui donne un aperçu des pratiques que les contrôleurs d'assurances ont prises en compte pour définir les informations relatives au climat dont la publication est exigée sur leurs marchés. Compte tenu de la diversité des cadres de surveillance dans les différentes juridictions, le document se concentre sur les pratiques qui peuvent être adoptées grâce à des interventions réglementaires directes limitées⁸⁰.

52. Les cabinets d'audit, en particulier les plus grands d'entre eux, considèrent de plus en plus les informations financières ayant trait au climat comme un sujet essentiel sur lequel ils doivent fournir des conseils. Il existe de nombreuses publications dans lesquelles les recommandations de l'Équipe spéciale sont expliquées et des recommandations sont

⁷⁴ Pricewaterhouse Coopers, 2021, 24th Annual Global [C]hief [E]xecutive [O]fficer Survey, disponible à l'adresse <https://www.pwc.com/gx/en/ceo-agenda/ceosurvey.html>.

⁷⁵ Bresnahan K, Frankenreiter J, L'Helias S, Hinricks B, Hodzic N, Nyarko J, Pandya S et Talley E, 2020, Global investor-director survey on climate risk management, Columbia Law and Economics Working Paper No. 650, Columbia Law School.

⁷⁶ Voir <http://www.climateaction100.org/>.

⁷⁷ Pour 2020, disponible à l'adresse https://assets.ey.com/content/dam/ey-sites/ey-com/en_gl/topics/assurance/assurance-pdfs/ey-global-institutional-investor-survey-2020.pdf.

⁷⁸ Robeco, 2021, 2021 Global Climate Survey, disponible à l'adresse <https://www.robeco.com/docm/docu-202103-robeco-global-climate-survey.pdf>.

⁷⁹ Voir <https://www.ngfs.net/en>.

⁸⁰ Association internationale des contrôleurs d'assurances, 2020, Issues paper on the implementation of the recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures, disponible à l'adresse <https://www.iaisweb.org/file/88058/draft-sif-iais-issues-paper-on-tcfd-recommendations>.

formulées. Le portail de connaissances en ligne de Fédération internationale des experts-comptables offre à la profession comptable une source utile d'informations sur les faits nouveaux⁸¹.

53. L'un des principaux obstacles à l'accélération de la publication d'informations financières ayant trait au climat est le besoin de compétences. La profession comptable et d'autres experts, ainsi que les étudiants, ont de plus en plus la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences en matière de publication d'informations ayant trait au climat. Dans la Green Finance Education Charter, des organismes agréés et des organisations professionnelles du Royaume-Uni et d'autres pays se sont engagés à intégrer le financement vert et la durabilité dans leurs programmes d'enseignement de base, dans les nouvelles qualifications requises et dans la formation continue de leurs membres⁸². Comptables Professionnels Agréés Canada consacre une page Web distincte aux changements climatiques pour tenir ses membres informés⁸³. Aux Pays-Bas, l'Institut royal néerlandais des comptables agréés donne un aperçu de toutes les formations relatives au climat que peuvent suivre les comptables⁸⁴. Chartered Accountants Australia and New-Zealand donne également un aperçu de la formation professionnelle continue proposée aux comptables australiens et néo-zélandais⁸⁵. L'Institute of Chartered Accountants in England and Wales informe ses membres anglais et gallois des formations et des webinaires ayant trait au climat⁸⁶. Les organisations financières internationales se coordonnent avec les banques centrales et l'ensemble des superviseurs financiers pour lancer l'Alliance pour la formation sur le climat afin d'accroître les ressources de formation disponibles et de partager l'expérience acquise⁸⁷. Dans le cadre des efforts de diffusion des orientations sur les indicateurs de base, le secrétariat de la CNUCED a élaboré, à l'intention des entités qui publient des informations, un manuel de formation dans lequel figurent des indicateurs environnementaux⁸⁸. La recherche universitaire aide à mieux comprendre les recommandations de l'Équipe spéciale. Le réseau de recherche comptable récemment créé par la CNUCED et le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication informe le secrétariat de la CNUCED des tendances récentes de la recherche universitaire sur l'information financière ayant trait au climat.

54. Le manque d'accessibilité des données est considéré comme un obstacle majeur à tout progrès en matière d'information financière sur le climat. Se fondant sur le projet de portail européen de transparence financière, la Commission européenne met en place, dans l'Union européenne, un point d'accès unique aux informations financières et non financières des entreprises, qui sera opérationnel d'ici le troisième trimestre de 2021. Des portails Web ou d'autres moyens permettront aux investisseurs d'accéder rapidement et aisément aux informations, sans imposer de charges indues aux entreprises. Certaines données seront disponibles dans un format lisible par machine, ce qui aidera les utilisateurs à les rechercher et à les comparer plus facilement⁸⁹.

⁸¹ Voir <https://www.ifac.org/knowledge-gateway/supporting-international-standards/discussion/new-guidance-available-integrating-climate-related-matters-financial-reporting>.

⁸² Voir <https://www.greenfinanceinstitute.co.uk/green-finance-education-charter/>.

⁸³ Voir Comptables Professionnels agréés Canada, Ressources sur les changements climatiques pour les CPA, disponible à l'adresse <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/domaines-connexes/durabilite/publications/adaptation-changements-climatiques-cpa>.

⁸⁴ Voir <https://www.nbaopleidingen.nl/alle-cursussen/?q=klimaat>.

⁸⁵ Voir <https://store.charteredaccountantsanz.com/search?keywords=climate>.

⁸⁶ Voir <https://www.icaew.com/learning-and-development>.

⁸⁷ Banque des règlements internationaux, 2021, International financial organizations unite with the central bank and financial supervisory community to launch the Central Banks' and Supervisors' Climate Training Alliance ahead of [the twenty-sixth session of the Conference of the Parties] COP26, 9 juillet, disponible à l'adresse <https://www.bis.org/press/p210709a.htm>.

⁸⁸ CNUCED, 2020, Core SDG[Sustainable Development Goal] Indicators for Entity Reporting: Training Manual (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.20.II.D.17, Genève).

⁸⁹ Voir https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12776-Transparence-financiere-mise-en-place-au-niveau-de-l-eu-2020-2021-access-unique-aux-informations-des-entreprises_fr.

IV. Conclusions et questions à examiner plus avant

55. Les faits nouveaux présentés dans ce document montrent que, bien que des progrès aient été réalisés en matière d'information financière sur le climat ces dernières années, il faut aller plus loin. L'adhésion de l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'information est nécessaire pour accélérer le processus. Si l'on considère les piliers du guide pratique pour le développement de la comptabilité de la CNUCED, le présent document montre que les informations financières ayant trait au climat sont de plus en plus intégrées dans le pilier juridique et réglementaire, ainsi que dans le pilier institutionnel. En ce qui concerne les capacités humaines, des mesures supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires pour que les experts soient formés à l'information financière sur le climat afin de faciliter la diffusion de cette pratique.

56. Outre les questions exposées dans la présente note, les représentants souhaiteront peut-être examiner les questions suivantes à la trente-huitième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication :

- Comment contribuer à améliorer la qualité et la disponibilité d'informations financières quantitatives ayant trait au climat ?
- Quels sont les exemples de bonnes pratiques qui illustrent les liens entre les informations ayant trait au climat et les informations financières exigées par la loi ?
- Que faut-il faire pour promouvoir la cohérence entre l'information financière et la publication d'informations financières ayant trait au climat ?
- Quelles sont les mesures que les gouvernements, les décideurs et les organismes de réglementation pourraient prendre pour promouvoir une information financière de qualité sur le climat ?
- Comment l'ensemble de la chaîne de l'information des entreprises peut-elle participer à la promotion d'une information financière de qualité sur le climat ?
- Comment les États membres peuvent-ils renforcer les capacités techniques en matière d'information financière sur le climat ?

57. Comment le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication peut-il soutenir les pays qui s'efforcent d'améliorer la disponibilité et la qualité des informations ayant trait au climat ?
